

Financité

Concilier finance et citoyenneté magazine n°13

Quelle(s) banque(s) voulons-nous ?



Et aussi

Les nouvelles de la FINANCité, p. 2-3

Invitation aux Rencontres des Relais FINANCité, p. 4

La Guilde des commerçants, p. 11

Projets bénéficiaires de la finance solidaire, p. 12-13

La liste complète des produits éthiques et solidaires, p. 14-15

La tribune FINANCité p. 16

DOSSIER

Votre banquier a le blues ? Emmenez-le en voyage au pays des alternatives bancaires. Il suffit de passer les frontières. En route ! p. 5

1^{re} étape : un modèle de banque publique viable. p. 6-7

2^e étape : banques coopératives au Québec, en Italie... Et bientôt en Europe ? p. 8-9

3^e étape : une banque privée dédiée au développement durable... Devinez laquelle ! p. 10

www.financite.be
en cure de jouvence : rendez-vous sur notre site entièrement relooké !



Le nouveau Guide des placements éthiques et solidaires vient de sortir !

Tout, tout, tout vous saurez tout sur les produits financiers passés à la loupe de nos critères de définition des investissements socialement responsables. Un best-off des quelque 100 produits de placement les plus prometteurs vous est proposé dans ce guide, qui peut être commandé en versant 9,5€ sur le compte 001-1010631-64 du Réseau Financement Alternatif avec la mention « Guide 2009 ». Si vous souhaitez qu'il vous parvienne à une autre adresse postale que celle indiquée sur le virement, précisez-le dans la communication. Pour consulter la liste complète des produits financiers éthiques et solidaires, et leur classement selon nos critères qualitatifs, voyez la base de données en ligne sur www.financite.be

NUMÉRO 13 MARS 2009

UNE PUBLICATION DU RÉSEAU FINANCEMENT ALTERNATIF
BUREAU DE DÉPÔT: 6000 CHARLEROI



Refondation bancaire

Et si la crise que nous vivons était à l'économie ce que la chute du mur de Berlin a été à la géopolitique: l'ouverture d'une ère nouvelle ? Le propos peut paraître excessif et sans doute est-il trop tôt pour tirer des conclusions aussi radicales. Mais quand même... il existe des signes annonciateurs.

Poussé par le bon sens et la nécessité – à moins que ce ne soit l'inverse –, tout le monde, à gauche comme à droite, s'est accordé à dire ces derniers mois que le sauvetage public des banques a été indispensable et qu'une meilleure régulation de leurs activités est une condition essentielle pour éviter de nouvelles crises à l'avenir.

De son côté, dès novembre 2007, la Commission européenne avait insisté sur la nécessité de faire en sorte que personne ne se voie refuser l'accès à un compte bancaire de base⁽¹⁾. Elle vient de lancer une consultation à ce sujet en indiquant que l'attention pourra être accordée ultérieurement à d'autres services financiers qui pourraient également jouer un rôle dans l'exclusion financière (voir ci-contre).

Quant au forum social mondial que les mouvements sociaux nord-américains ont rejoint à Belem, il considère que l'intermédiation financière doit être reconnue comme un service public garanti à tous les citoyens du monde et sortie des accords commerciaux de libre-échange⁽²⁾.

Même si les accents sont différents, la focalisation a radicalement changé. D'une finance triomphante et excluante, que certains voyaient même s'émanciper de l'économie en créant de la richesse par elle-même, on en revient à une conception plus utilitariste: la finance est un outil qui doit être au service de tous.

Qu'est-ce à dire? Les services financiers doivent être sûrs et adaptés aux besoins des citoyens – demandez aux 51 millions d'Américains qui ont perdu leurs fonds de pension en quelques mois, aux 6,5 millions qui pourraient être chassés de leur maison dans les cinq ans ou encore aux surendettés belges ce qu'ils en pensent... Ils doivent en outre contribuer au développement local – renforcer l'économie plutôt que lui nuire – ainsi qu'au développement durable.

Au moment où chacun s'interroge sur la recomposition du paysage bancaire belge, n'est-il pas temps de se pencher sur la finance que nous voulons assigner à nos banques? Et de fonder sur une vision citoyenne non seulement, le cas échéant, le projet d'une institution bancaire en particulier, mais aussi une politique publique volontariste par le biais d'un cadre légal adapté?

Les pouvoirs publics, mais aussi la société civile, ont devant eux une opportunité tout comme une responsabilité unique. Qu'ils saisissent la première et assument la seconde.

Bernard Bayot

(1) « Un marché unique pour l'Europe du XXI^e siècle »,
(2) « Pour un nouveau système économique et social, Mettons la finance à sa place ! » www.choike.org/campaigns/camp.php?5#french

La Wallonie investira-t-elle dans le durable ?

En décembre dernier, la Région wallonne annonçait la création d'une banque régionale d'investissement destinée à inciter le citoyen wallon à investir dans l'économie régionale. En plus de recevoir un intérêt conforme au marché, l'épargnant qui y placera son argent bénéficiera d'un incitatif fiscal. C'est ce que vient de confirmer dernièrement la Cour des comptes dans un avis positif remis à la Région wallonne.



Mais jusqu'à présent, rien n'a encore été dit sur le fonctionnement exact de cette « banque », rebaptisée plus prosaïquement *Caisse d'investissements de Wallonie*. La Région wallonne, après avoir annoncé qu'elle utiliserait l'argent pour des « placements éthiques », selon ses propres termes, s'est quelque peu reprise. L'argent des épargnants sera placé dans des « outils financiers wallons et dans des sociétés actives dans le développement durable avec une priorité pour les PME ». Par contre, la manière dont les projets financiers seront concrètement sélectionnés, dans quel domaine précis et par qui ne sera pas communiqué avant le mois de mars ou d'avril. Notons que le Réseau Financement Alternatif et SAW-B (Solidarité des Alternatives wallonnes et bruxelloises) avaient proposé en décembre dernier au ministre Marcourt que ces investissements visent également les entreprises d'économie sociale.

Base de données des produits financiers ISR

Avez-vous déjà visité, sur www.financite.be, la base de données des produits financiers sélectionnés pour leurs qualités manifestes de responsabilité sociétale et de transparence? Désormais, ce site est complété par un guide imprimé sur papier, qui reprend une sélection des produits financiers présentant les meilleurs scores (cf. p.1). Votre avis sur ces outils nous intéresse! N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et suggestions pour en améliorer la consultation.

Prix Robin Cosgrove Ethique en Finance

L'Observatoire de la Finance annonce la deuxième édition du Prix Robin Cosgrove - Ethique en Finance, qui vise à promouvoir une prise de conscience de l'importance de la dimension éthique en finance chez les jeunes adultes du monde entier. Ce Prix a été institué en l'honneur des convictions de Robin, un banquier d'affaires mort à l'âge de 31 ans. Il croyait profondément que les manquements éthiques et moraux au sein du monde bancaire et financier constituent une barrière majeure au développement économique.

Le prix est destiné aux jeunes de moins de 35 ans. Analyses, projets ou propositions pour des idées innovantes qui visent la promotion de l'éthique dans la finance, sont attendues avant le 31 mai 2009. Les textes (au maximum de 5 000 mots ou 30 000 caractères annexes inclus) peuvent être écrits en français ou en anglais. Ils doivent répondre à trois critères: rigueur intellectuelle, caractère innovateur, clarté des conclusions. Un jury international désignera ensuite un ou plusieurs lauréats et répartira entre eux la somme de 20 000 USD.

Le formulaire de participation est à demander au préalable à l'Observatoire de la Finance - Tél. +41 (0)22 346 30 35 - 32 rue de l'Athénée, 1206 Genève, Suisse - www.robinicosgroveprize.org

Les midis de la formation « finance éthique et solidaire »

Profitez de votre heure de table pour vous former à l'un des sujets de la finance éthique et solidaire.

- **16 mars 2009:** indicateurs pour mesurer l'inclusion financière.
- **20 avril 2009:** compte-rendu sur l'activité des ateliers de la finance solidaire. Ces ateliers sont ouverts à tous et proposent aux acteurs de la société civile de venir réfléchir à différents thèmes relatifs à la finance solidaire tels que l'éducation à la finance responsable, l'accès aux produits d'investissement responsable et solidaire, la régulation de l'activité financière, les moyens de favoriser l'investissement responsable et solidaire ou l'inclusion financière.
- **18 mai 2009:** standard budget. Comment déterminer ce qu'est un budget acceptable pour tout un chacun en tenant compte de sa situation sociale, familiale, professionnelle ...
- **15 juin 2009:** bonnes pratiques de l'inclusion financière.

Pour vous inscrire, téléphonez au 02/340 08 60 ou envoyez un courriel à info@fa.be. La participation est gratuite, mais l'inscription est vivement recommandée. Les formations ont lieu de 12 à 14 heures à l'adresse bruxelloise du Réseau (chaussée d'Alsemberg 303-309 à 1190 Bruxelles).

Appel pour une norme minimale légale ISR

Dans le FINANCITÉ Magazine de décembre 2008, le Réseau Financement Alternatif plaide pour la fixation d'une norme minimale légale d'investissement socialement responsable. Face à l'offre grandissante de produits financiers ISR, afin de garantir leur qualité et de protéger l'investisseur, une définition minimale s'avère désormais indispensable pour qualifier un produit financier d'investissement socialement responsable.

Cet enjeu a motivé de nombreuses organisations de la société civile, tant francophones que néerlandophones, à se joindre à l'appel: Max Havelaar, Amnesty International BF, FGTB-ABVV, Ethicstore, Inter-Environnement Wallonie, Tourisme Autrement, Ecus Baladeurs, Pour la Solidarité, Febecoop (Fédération Belge de l'économie sociale et coopérative), Solidarité des alternatives wallonnes et bruxelloises (SAW-B), OIVO-CRIOC (Centre de recherche et d'information des organisations de consommateurs), Netwerk Vlaanderen, Transhumance, Centre de développement rural (CDR), Habitat Service, Service civil international (SCI), Entr'aide et Fraternité, Changement pour l'égalité (Cgé), Solidarité Socialiste, Union nationale des mutualités socialistes (UNMS), Rénovassistance, Les Tournières, Syneco (agence conseil en économie sociale), MOC (Mouvement ouvrier chrétien), Greenpeace, Oikocredit-be, Educar vzw / Kiem vzw, Comm'sa - Communicatie met zicht op de samenleving, Fédération des Maisons Médicales, Verbruikersateljee vzw, VODO (Vlaams Overleg Duurzame Ontwikkeling), FIAN, Forum Ethibel, Netwerk Bewust Verbruiken, le Pivot, Point d'Appui, Test-Achats/Test-Aankoop, VOSEC, Vredeseiland.

Le 15 janvier 2009, à l'occasion d'une conférence de presse sur le sujet, la ministre fédérale de l'Intégration sociale, Marie Arena, a déclaré vouloir donner une suite politique à cette proposition. Affaire à suivre!

Inclusion financière: la Commission veut votre avis!

Donner l'accès à un compte en banque à tout citoyen européen est une priorité que la Commission européenne s'est fixée il y a deux ans. A l'heure actuelle, des millions de personnes n'ont toujours pas accès au système bancaire dans leur propre pays alors qu'il devient pratiquement indispensable de posséder un compte bancaire.

A la demande de la Commission européenne, le Réseau Financement Alternatif a réalisé en 2008 une étude sur l'inclusion financière en Europe. Cette étude décrit, d'une part, l'état des lieux de la situation de l'inclusion bancaire en Europe - la situation pays par pays, les solutions développées au niveau local pour lutter contre cette exclusion bancaire,... - et, d'autre part, elle formule des propositions pour réduire celle-ci à un niveau global.

Aujourd'hui la Commission européenne lance une grande consultation ouverte jusqu'au 6 avril 2009 à tous citoyens, organisations ou autorités publiques. L'étude du Réseau, les minutes de la grande conférence qui en ont résulté ainsi que les détails de cette consultation sont visibles sur le site de la commission à l'adresse http://ec.europa.eu/internal_market/finservices-retail/inclusion_fr.htm

Même si vous n'êtes plus là,
vos bonnes actions vous survivent.
Des choses se font en votre nom,
bien plus que vous ne l'imaginez...

Ajoutez une bonne cause dans votre testament

TESTAMENT.BE

Info sur www.testament.be - 02 210 53 00

Loterie Nationale

Banque Triodos

Concilio
argent,
éthique
et solidarité
RÉSEAU
FINANCIEMENT
ALTERNATIF

Musée de la Monnaie: ce qu'on y trouve... Et ce qu'on y apporte!

Le Musée de la Banque Nationale vaut le détour. L'avez-vous déjà visité? Non? Le week-end, c'est gratuit! C'est pourquoi l'association Consoloirs vous y invite le dimanche 5 avril 2009 à 14h15. Vous y découvrirez l'histoire de la monnaie, les coulisses de la Banque nationale de Belgique, les dessous de l'euro et les aléas des politiques monétaires.

Ce sera aussi l'occasion d'aborder la question de la finance éthique et solidaire avec Antoinette Brouaux du Réseau Financement Alternatif, et de débattre de l'avenir de la monnaie avec Xavier Gérard du GT Monnaie*.

Adresse du musée: rue du Bois Sauvage 10, 1000 Bruxelles - En ligne: www.nbb.be. Pour en savoir plus sur Consoloirs: www.consoloirs.be

* Le Groupe de Travail citoyen sur la Monnaie rassemble, en Belgique francophone, des personnes intéressées à comprendre le fonctionnement de notre système monétaire et financier actuel (www.gtmonnaie.be).



L'investissement éthique public se fait attendre

À l'instar de la Région de Bruxelles-Capitale qui a adopté une ordonnance imposant des critères d'investissement socialement responsable (ISR) aux marchés financiers des pouvoirs publics régionaux, la Région wallonne a déposé une proposition de décret en 2006. Mais, contrairement à leurs confrères de la capitale, les parlementaires wallons ont demandé l'avis du Conseil d'Etat qui, trois ans plus tard (le 26 janvier 2009), vient de le rendre. Cet organe consultatif dans les matières législatives et réglementaires considère que la proposition excède les pouvoirs régionaux et que c'est à l'autorité fédérale qu'il revient de fixer les règles générales en matière de marchés publics. L'avis n'étant pas contraignant, rien ne permet de prémunir de l'attitude que la Région wallonne adoptera.

Mais le fédéral a bel et bien toutes les cartes en main puisqu'il dispose désormais d'une proposition de norme ISR qui pourra utilement servir à cet effet (voir page 2).

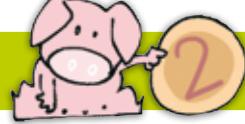
Votre avis nous intéresse!

Le FINANCITÉ Magazine existe depuis 3 ans. Par son intermédiaire, nous tentons de mieux faire connaître la finance éthique et solidaire. Y parvenons-nous?

Que vous soyez lecteur assidu ou occasionnel du FINANCITÉ Magazine, votre avis nous intéresse. Est-il attractif, intéressant, novateur, utile? Souhaitez-vous y lire d'autres types d'informations?... Bref, comment pouvons-nous l'améliorer?

Pour le savoir, nous vous invitons à répondre à un petit questionnaire que vous trouverez sur www.ecopoll.be (rubrique Evaluation FINANCITÉ Magazine) avant le 15 mai 2009.

Vous recevrez en cadeau le nouveau Guide des placements éthiques et solidaires en Belgique, édition 2009.



FINANCITÉ Magazine est une publication du RÉSEAU FINANCIEMENT ALTERNATIF. Édité à 100 000 exemplaires, son but est de faire connaître la finance solidaire à un public le plus large possible.

Il est réalisé grâce au soutien de la Région wallonne.

Rédaction et abonnement:
Chaussée d'Alsemberg 303-309 - 1190 Bruxelles
Tél: 02 / 340 08 60 - Fax: 02/706 49 06 - www.financite.be

Pour vous abonner à FINANCITÉ Magazine, il suffit de verser 10 € sur le compte 001-1010631-64 (4 n° par an)

Pour vous abonner au Cahier FINANCITÉ, il suffit de verser 35 € sur le compte 001-1010631-64 (4 n° par an)

Editeur responsable: Bernard Bayot

Ont collaboré à ce numéro:
Chiara Banella, Bernard Bayot, Antoinette Brouaux, Annika Cayrol, Pascale Coron, Alexandra Demoustier, Eric Dewaele, Colette Harvey, Julie Janssens, Olivier Jérusalem, Jean-Denis Kestermans, Nathalie Lemaire, Raphaël Piret, Laurence Roland.

Illustrations: Vince (www.vince-cartoon.be)
Graphisme et mise en page: Louise Laurent (www.louiselaurant.be)

Impression: Imprimerie Rémy Roto (www.remyroto.be)

FINANCitoyens

En quoi l'éthique financière vous concerne-t-elle personnellement ? Quels gestes concrets posez-vous dans votre vie quotidienne ? Qu'évoque pour vous l'idée d'une finance solidaire ? Quelques citoyens témoignent, n'hésitez pas à nous communiquer, vous aussi, votre témoignage !



Sophie de Hemptinne,
enseignante

Cela fait des années que j'ai un compte Triodos. Mais ce n'est pas toujours facile d'aborder ce genre de discussion avec l'entourage, l'argent est un sujet tabou ! C'est pourquoi, en octobre 2008, j'ai participé à une rencontre des Relais de FINANCITÉ...

J'avais besoin d'une argumentation solide pour être crédible lors de discussions familiales, notamment. Comme nous devions trouver une autre banque pour la gestion des affaires familiales, j'ai lancé le pavé dans la mare. Ma mère a quand même entendu le message. Elle dit elle-même que le monde va mal, alors je lui réponds qu'il est encore possible d'agir en choisissant dans quoi l'on investit, qu'il vaut mieux investir dans l'éloigné que dans l'armement, par exemple ! Qu'elle peut le faire pour ses enfants et ses petits-enfants. La fibre affective est mobilisatrice, mais il faut parfois du temps pour que le déclic se fasse. Ma soeur aussi s'est montrée sensible à mes arguments.

Grâce à votre information, dans une réunion avec une banque d'affaires privée, j'ai pu développer mon point de vue en évoquant le label Ethibel. Du coup, je n'avais pas l'air d'une idiote ! Mes interlocuteurs ont manifesté leur intérêt, eux-mêmes se réfèrent au Forum Ethibel, disent-ils.

Bref, en savoir plus sur les mécanismes financiers éthiques et solidaires peut aider à sensibiliser les gens autour de soi. La crise que nous traversons est une opportunité pour revoir nos valeurs au lieu de s'enfermer dans la peur. M'étant intéressée à la finance éthique bien avant cette crise, j'ai le sentiment de l'avoir devancée et en éprouve une certaine fierté, je l'avoue ! Et voilà qu'à présent, des amis me demandent même conseil !

MON ARGENT
N'EST PAS
TABOU !



Carolina
Laureti,
étudiante

Je suis à Bruxelles pour faire un master en microfinance à l'ULB. Au départ, je suis économiste, j'ai travaillé comme conseillère pour les entreprises en Italie, puis dans différents pays du Sud...

Cette expérience m'a amenée à vouloir me spécialiser dans la microfinance pour les pays en développement. C'est un secteur en pleine évolution : dans le temps le microcrédit était clairement une activité sociale financée par des fondations. Comme il dégage une rentabilité, des investisseurs privés s'y sont intéressés, ce qui a permis de réunir plus de fonds pour le microcrédit. On constate que les entreprises de microcrédit les plus rentables ne ciblent pas les plus pauvres. Dans ce domaine, un indicateur de pauvreté est le montant du prêt : en moyenne, ceux qui empruntent 50 \$ sont plus pauvres que ceux qui empruntent 5000 \$. Évidemment, ces derniers sont plus rentables aux yeux des institutions de microfinance. Dès lors, on peut s'inquiéter de voir le microcrédit entrer aujourd'hui dans une logique purement capitaliste. C'est vrai qu'il y a une tension entre l'objectif social et celui de la rentabilité. Mais c'est intéressant que l'offre se diversifie, ainsi tout le monde peut trouver du crédit : des plus pauvres aux moins pauvres, qui ont quand même des difficultés pour obtenir un prêt dans une banque. Ainsi par exemple, en Belgique, un microcrédit est un prêt de moins de 25 000 €. Ça peut paraître beaucoup à l'échelle des pays du Sud, mais la réalité est autre et dans le contexte belge, le microcrédit est très utile aussi ! Bientôt je vais aller faire un stage en Inde, dans une entreprise de microcrédit, pour étudier cette tension entre les mécanismes du marché et l'action sociale. Je vous raconterai mes impressions !

Invitation aux Rencontres des relais FINANCITÉ

Finance solidaire : clés pour passer à l'action !

SAMEDI 14 MARS
2009 de 10 h à 17 h

Au Centre Culturel de Forest (BRASS : av. Van Volxem 364 1190 Bruxelles)

Concilier finance et citoyenneté, c'est possible !

Le Réseau Financement Alternatif

vous propose de découvrir l'univers passionnant de la finance éthique et solidaire...

10h à 1h30

Finance éthique et solidaire : de quoi s'agit-il exactement ?
Concept, acteurs et ressources média en Belgique
par Bernard Bayot, directeur du RFA.

12h30 à 13h

Finance éthique et solidaire : et au niveau communal ?
Panel d'élus et représentants de la commune de Forest pour un premier débat sur la finance éthique et solidaire à l'échelon communal : Gregor Chapelle et Claude Englebert, notamment.

13h à 14h Lunch offert par le Centre Culturel de Forest.

14h à 16h30

• ATELIER 1 : On n'est jamais trop vieux pour jouer !
Séance test du jeu FINANCITÉ, débriefing et débat sur l'éducation financière.

• ATELIER 2 : devenir relais de FINANCITÉ : comment promouvoir la finance éthique et solidaire, selon les possibilités de chacun ?

• ATELIER 3 : Finance éthique et solidaire à l'échelle communale : le cas de Forest.

16h30 à 17h Verre de l'amitié offert par le Réseau Financement Alternatif

POUR VOUS INSCRIRE :

Merci d'envoyer un courriel avec la mention **inscription 14 mars** et les informations suivantes : le 12 mars à info@rfa.be.

Avec vos coordonnées :

- NOM - Prénom
- e-mail
- Téléphone
- Adresse postale
- Profession/activité/centre d'intérêt ou expérience

Et les informations suivantes :

- Je souhaite participer à l'atelier 1 (jeu FINANCITÉ)
- Je souhaite participer à l'atelier 2 (relais de FINANCITÉ)
- Je souhaite participer à l'atelier 3 (la finance solidaire à Forest)
- Je m'inscris à titre personnel
- Je représente l'organisme suivant :
- Je ne suis pas disponible le 14/3/09 mais souhaite être tenu au courant de vos activités.

Inscription en ligne : www.financite.be

DOSSIER

QUELLE(S) BANQUE(S) VOULONS-NOUS ?



→ LE DOSSIER FINANCITÉ

Histoire de se changer les idées...

La crise financière aura au moins démontré qu'un système fondé sur un seul modèle est comme un colosse aux pieds d'argile. Quand il trébuche, il cause des dégâts immenses ! Quelle alternative se présente à nous aujourd'hui ? Quels sont les modèles pérennes ? Publics, coopératifs ou privés, les exemples ne manquent pas. En voici un tour d'horizon, réalisé en compagnie d'acteurs du secteur.

À près des années de privatisation et de restructuration du marché belge, durant lesquelles les « gros » ont mangé les « petits », c'est le moment de faire le tour des alternatives bancaires qui, en divers lieux du globe, semblent démontrer que d'autres modèles sont parfaitement viables. L'occasion d'appréhender comment pourrait être reconfiguré le paysage bancaire de demain, et même comment il se reconfigure déjà aujourd'hui.

Notre voyage commence par un petit détour historique, avec la création de la CGER qui finira englobée dans Fortis. C'est maintenant au chevet de ce groupe que l'État s'active depuis octobre 2008, pour éviter que sa chute entraîne toute l'économie belge dans la banqueroute. Mais que serait-il arrivé si l'on n'avait pas privatisé la CGER ? Ou qu'arriverait-il si l'on faisait de la Banque de la Poste, au lieu de la privatiser, une vraie banque publique comme la Kiwibank en Nouvelle-Zélande ? C'est ce que vous découvrirez dans les pages 6 et 7, où l'on aborde aussi le rôle que peuvent jouer les



Lavoro e Non Solo,
Sicile, financé par
Banca Etica.



Etiqua, financé par
Desjardins, Québec.



Habitations APEX
financées par
Desjardins, Québec.



C'est le moment de faire le tour des alternatives bancaires qui, en divers lieux du globe, semblent démontrer que d'autres modèles sont parfaitement viables.

projets, notamment sur la scène européenne, qui donnent envie de leur emboîter le pas. À lire en pages 8 et 9.

Dernière étape de notre voyage : Triodos, une banque privée dédiée au développement durable, qui prospère actuellement en Belgique. Comme l'explique, en page 16, Bernard Liettaer, lorsqu'il compare les réseaux financiers aux écosystèmes, la viabilité d'un système interconnecté est garantie en son point d'équilibre entre diversité et efficacité. Trop de diversité nuit à l'efficacité, mais à l'inverse, la monoculture intégrale épouse les sols. Pour revenir sur le plancher des banques, rejoignons-nous donc de voir coexister différents modèles alternatifs au modèle commercial qui domine aujourd'hui le marché belge.

De quoi alimenter un débat urgent sur la banque que nous voulons construire pour demain. Dis-moi quelle est ta banque, je te dirai qui tu es...



L'État et les banques: je t'aime moi non plus!

Les pouvoirs publics, dernier rempart de nos économies ?
On a réappris ces derniers mois que leur intervention dans le secteur financier est parfois indispensable. Mais doit-elle se borner au rôle de pompier en cas d'incendie ? N'est-il pas temps de redonner aux États un rôle d'acteur prépondérant dans la régulation économique ? Un peu d'histoire et de géographie apportent à ce débat un éclairage utile.

INTERVENTION, RETRAIT... OSCILLATION INÉVITABLE ?

Septembre 2008

PING: les États-Unis refusent de sauver Lehman Brothers qui annonce dès lors son placement sous la protection de la loi sur les faillites. Cet événement déclenche un effet domino qui entraîne de nombreuses banques, réputées inébranlables, dans la tourmente.

Avec le recul, on se demande pourquoi la caisse d'épargne publique a été vendue à une société commerciale... que l'Etat doit renflouer 15 ans plus tard afin d'éviter la faillite.

Octobre 2008
PONG: certaines banques sont sauvées grâce à l'intervention des pouvoirs publics. Rien qu'en Belgique, plus de 20 milliards d'euros sont consacrés à renflouer le secteur bancaire.

SCORE FINAL: l'Etat, qui a abandonné progressivement son rôle et ses prérogatives en matière de régulation financière, accordant une confiance aveugle à la main invisible du marché, réapparaît tout à coup comme le dernier rempart des marchés financiers. Jusqu'au prochain match ?

LE MODÈLE «BANQUE PUBLIQUE»
Pourquoi ne pas pérenniser le rôle de l'Etat en créant des banques publiques centrées sur leur métier de base ? Cette idée n'est ni neuve... ni vieille, comme en attestent deux exemples : celui de la Caisse générale d'épargne et de retraite (C.G.E.R.) et celui de la Kiwibank néo-zélandaise.

L'HISTOIRE D'UNE BANQUE PUBLIQUE BELGE: LA C.G.E.R.

8 mai 1850

L'Etat belge vote une loi instituant une caisse générale de retraite, afin de permettre aux personnes prévoyantes de constituer une petite pension pour leurs vieux jours, au moyen de versements volontaires, sous garantie de l'Etat. À cette époque, la Belgique connaît une grave crise économique, agricole et sociale, au point que le nombre de pauvres obligés de faire appel aux associations publiques de bienfaisance s'élève à 941 326 personnes sur un total de 4 350 000 habitants. La loi ne donne guère de résultats significatifs parce que les salaires sont trop bas. Quelques années plus tard, cette Caisse de retraite est annexée à la Caisse générale d'épargne...

16 mars 1865

La Caisse générale d'épargne et de retraite est officiellement créée. Les libéraux de l'époque, tel Frère-Orban, défendent cette mesure interventionniste critiquée par les catholiques, en avançant des arguments d'ordre idéologique, politique, financier et économique : il s'agit, selon eux, de créer un climat propice aux investissem-

gements par l'élargissement du crédit, au profit de la bourgeoisie.

Pour ce faire, Frère-Orban préconise l'intervention gouvernementale, la garantie d'Etat, la diversification des investissements et l'accès accordé à toutes les classes sociales.

Jusqu'en 1950, la CGER jouit d'un quasi-monopole de fait dans la collecte de la petite épargne. Puis les techniques de gestion se modernisent : les réseaux de terminaux bancaires qui regroupent les informations dans des bases de données permettent aux agences bancaires de fournir un meilleur service, d'où leur expansion. À cela s'ajoute une croissance économique qui voit s'accroître le niveau de vie de la population. Ce sont les golden sixties. Les banques s'intéressent de plus près aux petits épargnans, constituant un marché plein de potentialités.

La concurrence s'exacerbe, d'une part entre les banques privées et la CGER., d'autre part entre la CGER et d'autres institutions publiques, tel le Crédit communal.

Les années 90... Vues depuis l'an 9

La C.G.E.R. est acquise par le groupe Fortis entre 1993 (50%), 1997 (75%) et 1999 (100%). Le Crédit à l'industrie est, lui, englobé par ce groupe en 1995, puis vient le tour de MeesPierson en 1997 et de la Générale de banque en 1999.

Neuf ans plus tard, l'Etat belge se retrouve à devoir injecter, via la Société fédérale de participations et d'investissement (SFPI), quelque 4,8 milliards d'euros au capital de l'entité bancaire belge (Fortis Banque SA), dont il a ainsi acquis 49% – les Etats néerlandais et luxembourgeois intervenant eux aussi au capital des branches néerlandaise et luxembourgeoise du groupe. Au total, l'argent public injecté atteint la somme de 7 milliards.

Avec le recul, on se demande pourquoi la caisse d'épargne publique a été vendue à une société commerciale... que l'Etat doit renflouer 15 ans plus tard afin d'éviter la faillite. La question se pose sur le plan social – qu'en est-il de l'accès pour tous à des services financiers de qualité ?, mais aussi sur le plan de la rationalité économique. Une banque publique est-elle concevable dans un environnement concurrentiel ? L'exemple récent de la Kiwibank néo-zélandaise semble prouver que oui.



La Kiwibank s'est développée au départ du réseau postier en Nouvelle-Zélande.

LA KIWIBANK EN NOUVELLE-ZÉLANDE

1987-1993

En 1987, en Nouvelle-Zélande, une réforme postale fait disparaître les services financiers postaux. Cinq ans plus tard, en 1992-1993, la Poste néo-zélandaise décide de redéployer des points de vente, pour ses propres services et pour des services financiers tiers. Ce dispositif conquiert rapidement une part importante du marché du traitement et du paiement des factures au guichet. Entre-temps, cinq grandes banques (ANZ, ASB, National Bank, Westpac, BNZ), toutes étrangères, sont parvenues à dominer le marché bancaire en Nouvelle-Zélande.

2002-2003

Dans ce contexte concurrentiel, la Poste néo-zélandaise lance la Kiwibank, investissant 80 millions de NZ\$ (31,8 millions €), et réintroduit ainsi des services financiers dans les communautés rurales et les banlieues délaissées par les banques privées. La Kiwibank a deux actionnaires principaux, la Poste et *The Crown* (l'Etat).

Fin 2003, la Kiwibank compte 287 succursales (plus que toute autre banque dans le pays), dont 220 sont ouvertes le samedi et 29 le dimanche. Seule banque présente dans de nombreuses petites villes, elle a conquis 150 000 clients en moins de deux ans (elle en attendait 165 000 au bout de trois ans). La Kiwibank détient désormais 450 millions de NZ\$ (178,6 millions €) de dépôts à vue et 500 millions de NZ\$ (198,5 millions €) de crédits immobiliers. Ses clients se recrutent parmi les familles et les jeunes.

Le « credo » de la Kiwibank : banque de détail pour les particuliers, elle mise sur la proximité, les tarifs et la transparence, comme d'autres banques postales. Mais elle apprête aussi son soutien à l'économie locale en conservant ses profits sur place.

Fort de son leitmotiv, « nous ne traitons pas les gens comme des numéros, mais comme des personnes, avec lesquelles il faut négocier », la Kiwibank combine accessibilité et qualité de l'information délivrée aux clients. Elle pratique des tarifs imbattables, jusqu'à 50 % inférieurs à ceux de la concurrence : pas de frais d'ouverture de compte ni de taxe de tenue de compte; pas de frais de dépôts et de virements; pas de frais supplémentaires pour faire tenir sa comptabilité par la banque... Divers avantages tarifaires sont également accordés aux clients qui reçoivent des subsides des pouvoirs publics, aux moins de 18 ans, aux étudiants et aux détenteurs d'un compte « Jeune », ainsi qu'aux détenteurs d'un prêt à la Kiwibank. La Kiwibank effectue pour les entreprises publiques et les ministères des transactions pour lesquelles elle est rémunérée, ainsi que des transactions de compensation pour le compte des banques « enregistrées » par la Banque centrale.

Juin 2006

La Kiwibank investit NZ\$ 8 m (3,1 millions €) dans *New Zealand Home Loans*, un prêteur de prêts immobiliers se spécialisant dans la réduction de dette, dont elle devient ainsi l'actionnaire majoritaire. En 2006, 2007, et 2008, la Kiwibank gagne les trois premiers *Sunday Star Times/Cannex banking awards* qui récompensent la qualité de sa gamme de produits. Son taux de satisfaction de la clientèle est plus élevé que celui des quatre grandes banques commerciales australiennes. Son taux élevé de nouveaux clients (plus de 600 000 clients en 2009) dénote dans un marché dont les parts varient annuellement de 0,2 % seulement.

Janvier 2008

La Kiwibank annonce une croissance de son bénéfice de plus de 32,35% en un an. La Kiwibank représente 5 à 6% de tous les dépôts au détail, 3% du marché hypothécaire résidentiel et 5% du marché de carte de crédit.

La faiblesse de ses tarifs et sa politique de taux attractifs rendent possibles à la fois par une aspiration modérée à réaliser des bénéfices, des coûts inférieurs et le fait que, jusqu'à présent, la banque ne doit pas emprunter sur les marchés monétaires étrangers, qui sont devenus coûteux depuis la crise des subprimes qui a secoué le monde. Enfin, la Kiwibank, n'ayant pas misé sur le marché spéculatif mondial, est totalement épargnée par la crise financière. Son succès inspire diverses initiatives, notamment en Belgique...

L'IDÉE D'UNE BANQUE PUBLIQUE RESSURGIT EN BELGIQUE !

Février 2008

On comprend que l'exemple néo-zélandais soit volontiers évoqué dans le monde postal pour souligner le caractère irremplaçable des services financiers postaux, pour les Postes elles-mêmes et plus encore pour la clientèle de leurs services financiers.

C'est ainsi que, le 2 février 2008, une pétition sous la bannière « Sauvons la Poste » est mise en ligne en Belgique (<http://petitions.agora.eu.org/sauvonslaposte/index.html>). Émanant du parti communiste, elle convainc rapidement d'autres partis, centrales syndicales et mouvements d'éducation permanente. Un an plus tard, cette pétition est soutenue par 7902 signatures.

Décembre 2008

Quelques jours avant Noël, une agence de la « Banque publique régionale » (BPR) ouvre ses portes dans une rue commerçante de Liège. Elle n'y restera ouverte que deux jours, le temps de sensibiliser plus largement l'opinion publique à l'idée qu'une banque publique pourrait bien exister à nouveau en Belgique, soit via le rachat de la banque de la Poste, soit via la nationalisation des activités bancaires de Fortis ou Dexia, par le biais d'une nouvelle structure 100% publique ou en poussant plus loin la logique du gouvernement wallon qui annonce la création d'une banque d'investissement. Cette initiative de la « Coordination D'autres

Une banque publique est-elle concevable dans un environnement concurrentiel ? L'exemple récent de la Kiwibank néo-zélandaise semble prouver que oui.

Top down ou bottom up?
Réponse page 16



L'ÉTAT, UN ACTIONNAIRE RESPONSABLE ?

Janvier 2009

À défaut de créer de nouvelles banques publiques, les États ont en tout ou en partie des banques existantes dans lesquelles ils ont investi des milliards d'euros, sous forme de participations. Les voilà avec une nouvelle responsabilité sur les bras, celle de l'actionnaire ! À ce titre, il leur faut veiller à la gestion responsable de ces entreprises. Mais ceux qui y représentent l'Etat ont aussi le droit de voter aux assemblées générales, et de soumettre à celles-ci des résolutions à caractère sociétal. C'est ce qu'on appelle « l'activisme actionnarial », un formidable levier pour permettre aux pouvoirs publics, garants de l'intérêt général, de jouer un rôle d'exemple en dotant les institutions financières dont ils sont actionnaires de directives éthiques dans leur politique d'investissement.

À ce titre, ils peuvent empêcher celles-ci de financer des entreprises et des États coupables d'actes prohibés par les conventions internationales ratifiées par la Belgique en matière de droit humanitaire, droits sociaux, droits civils, environnement et gestion durable. C'est, peu ou prou, ce qu'a fait l'Etat norvégien en définissant, en novembre 2003, des directives éthiques en matière d'investissement pour le *Norwegian Government Petroleum Fund*, qui rassemble une partie des revenus tirés de l'exploitation et de l'exportation des ressources pétrolières norvégiennes.

En Belgique, le Réseau Financement Alternatif a formulé une proposition, largement soutenue par la société civile, de norme légale définissant à *a minima* l'investissement socialement responsable, afin d'en assurer la qualité et la promotion (voir p. 2-3). Libre aux actionnaires publics de s'en emparer.

Qu'il agisse par le biais d'une banque publique ou en tant qu'actionnaire, l'Etat a en tout cas la possibilité de reprendre la main à l'égard d'un système financier qui a, ces dernières années, tenu davantage du casino que de l'outil économique. Et de remettre celui-ci en phase avec la réalité, en se préoccupant de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux. Bref, de remettre la politique, c'est-à-dire l'organisation de la Cité, au centre du jeu.

Bernard Bayot

Laboratoire didactique de l'Azienda agrituristica biologica Podere SS. Annunziata à San Vincenzo, Toscane, financé par Banca Etica.



Note de la rédaction : toutes les références bibliographiques de cet article figurent dans l'analyse du même auteur, « l'interventionnisme public dans la finance », RFA, décembre 2008, www.financite.be.

Les Petites Mains financées par Desjardins, Québec.



Le modèle coopératif québécois

Une expérience québécoise de finance solidaire: la Caisse d'économie solidaire Desjardins.

Le XXe siècle a vu la société québécoise mettre au monde de plusieurs organisations qui ont largement contribué à son essor économique, social et culturel. Sur le plan social, les grandes centrales syndicales ont forcé, chacune dans leurs sphères d'activité, l'amélioration des conditions de travail et de vie de milliers d'hommes et de femmes.

On peut et on doit faire de la banque autrement.

La Caisse d'économie solidaire Desjardins s'y affaire au quotidien.



Une Banque éthique européenne?

Les défis ont caractérisé l'expérience de Banca popolare Etica depuis ses premiers pas. Dernier en date: le défi européen!



Dans la foulée naît la Caisse d'économie solidaire Desjardins, sous l'impulsion de la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

Les conditions de vie au travail, l'épargne collective et l'emploi dépassent les intérêts sectoriels et rejoignent des enjeux de société relevant de l'intérêt général. C'est dans cette optique que la CSN et ses syndicats affiliés ont contribué à la mise sur pied d'organismes favorisant la prise en charge des collectivités par elles-mêmes.

Cette institution financière, engagée dans la finance socialement responsable, reste donc porteuse d'une idée coopérative au service du bien commun, de la démocratie, du « vivre ensemble », de l'écologie et de la solidarité. Ses membres ont choisi de poursuivre la pratique d'une utilisation des excédents à des fins de développement collectif. Ils ont ainsi engagé la Caisse à investir dans le bâtiment écologique par l'offre de services et de produits financiers écologiques et à développer un programme visant l'accompagnement et la formation de la relève entrepreneuriale sociale.

Parmi ces outils de développement économique, Bâtirentre offre des régimes de retraite collectifs aux travailleurs membres de syndicats affiliés à la CSN. FONCTIONACTION (fonds de travailleurs) est alimenté par les contributions des travailleurs syndiqués à la CSN. Il s'agit d'une épargne investie à long terme en vue de la retraite et bénéficiant d'un avantage fiscal important. Sa mission est d'investir dans les entreprises québécoises.

FILACTION, le fonds pour l'investissement local et l'approvisionnement des fonds communautaires, combine les activités de capital de développement et de la finance solidaire. MCE Conseils offre des services et des conseils en gestion à des syndicats, des coopératives, des entreprises d'économie sociale et des entreprises privées.

La Caisse d'économie solidaire Desjardins aura été le premier de ces outils. Créeée en 1971, elle est un exemple type de ce que peut faire la finance solidaire pour le développement économique et social, parce qu'elle a toujours mis son savoir-faire et son expertise au service de l'économie sociale et solidaire. Son actif atteint main-

tenant près de 489 millions \$. La caisse génère un volume d'affaires annuel de plus de 900 millions \$. En partenariat avec d'autres intervenants financiers, la Caisse joue un rôle de chef de file dans le financement de l'entrepreneuriat collectif. Elle compte plus de 8000 membres individuels et près de 2700 entreprises collectives. Ces entreprises sont coopératives, donc membres à part entière. Toutes ne sont pas emprunteuses (en moyenne 800 le sont) et toutes ne sont pas investisseuses. Quelques-unes sont les deux ! Le réseau syndical par exemple est plutôt investisseur.

Au terme d'une réflexion stratégique menée démocratiquement en 2007 par les dirigeants et les représentants des employés sur l'utilisation des excédents, les membres de la caisse réunis en assemblée générale en 2008 ont confirmé les orientations fidèles au choix historique de la Caisse.

Les principaux outils financiers de la CSN ont été conçus avec un double objectif: offrir des services financiers correspondant véritablement à ses valeurs et ses besoins, et maîtriser collectivement l'épargne qui en découle.

On peut et on doit faire de la banque autrement. La Caisse d'économie solidaire Desjardins s'y affaire au quotidien.

Colette Harvey et Pascale Caron, Caisse Desjardins
www.desjardins.com

Et la crise ?

Le Mouvement des caisses Desjardins est le plus grand groupe financier coopératif au Canada et chacune des 536 caisses est une entité autonome appartenant à ses membres. Collectivement, ces caisses fortement capitalisées permettent au Mouvement des caisses Desjardins d'afficher une des meilleures capitalisations de l'industrie financière mondiale. Capitalisation qui ne peut faire l'objet d'une spéculation sur les marchés boursiers puisque Desjardins n'est pas inscrite en Bourse. Cela lui évite aussi une prise de contrôle non sollicitée. Un avantage de plus pour ses membres...



Banca popolare Etica

Histoire d'une utopie concrète.

La Banca popolare Etica est une institution unique en Italie et en Europe: elle offre aux épargnantes les mêmes services que les autres banques actives sur le marché, mais elle emploie l'épargne récoltée uniquement pour financer des projets dotés d'une valeur sociale prouvée. Les bénéficiaires du crédit accordé par la Banca Etica, outre des citoyens à titre privé, sont des coopératives sociales, ASBL, ONG ou entreprises engagées dans la protection de l'environnement, la production biologique, ou le commerce équitable et solidaire. L'utopie d'une banque loin des logiques spéculatives, au service du développement et de la solidarité, est devenue réalité. Ceci grâce à la ténacité de quelques réveurs et des principales organisations italiennes du tiers secteur qui ont cheminé pendant cinq ans, inspirés par l'expérience des MAG (mutuelles pour l'autogestion). Après avoir constitué une association puis une coopérative « Vers la Banque Éthique », ces pionniers sont parvenus à récolter auprès de milliers de petits actionnaires, le capital social minimum aux termes de la réglementation pour constituer une banque populaire.

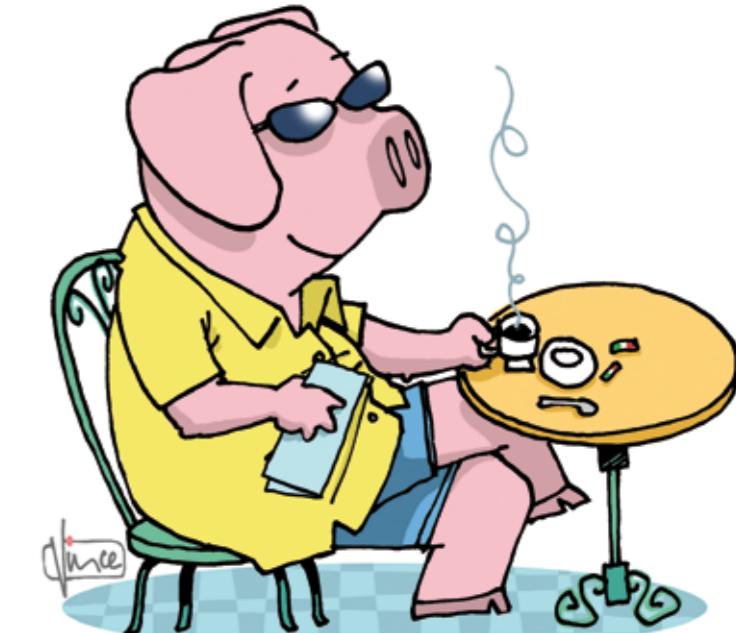
Depuis 2003, la « famille » de Banca Etica s'est enrichie de deux nouvelles composantes. La Fondation Culturale Responsabilité Éthique agit sur le plan culturel pour diffuser la finance éthique aux niveaux national et international. La société de gestion de l'épargne Etica SGR offre aux épargnantes responsables de nouvelles possibilités d'investir leur argent en acquérant exclusivement des titres d'Etats et d'entreprises retenus après une évaluation minutieuse de leur valeur éthique en termes de respect des droits humains et de l'environnement. Les quatre fonds « Valeurs responsables » d'Etica SGR présentent différents profils de risque, mais tous avec la même garantie de prêter l'argent uniquement dans le respect des standards éthiques. Etica SGR est, en outre, pionnière en Italie de l'activisme actionnarial: la société - parfois au grand nombre d'associés qui en composent la base sociale. Elle garantit aussi une répartition des associés sur tout le territoire national et un processus décisionnel démocratique. Les banques populaires sont, en effet, caractérisées par la suprématie des associés: lors des votes, tous les actionnaires ont le même pouvoir, indépendamment du nombre d'actions détenues, selon le principe « un homme, une voix ».

Aujourd'hui, alors qu'elle fête ses dix ans, la Banca Etica a gagné en efficacité et a multiplié ses services, sans perdre ses valeurs ni

sa mission: moins de 200 salariés servent, avec passion et dévouement, l'ensemble du territoire italien. Ils offrent aux épargnantes la possibilité d'employer leur argent d'une manière responsable et en toute sécurité, d'une part, et aux privés et aux associations l'opportunité de trouver du crédit pour réaliser des initiatives de valeur, d'autre part. Cette banque transparente, qui ne s'aventure pas sur les produits dérivés et autres produits de ce type, enregistre un taux de défaillance inférieur au système bancaire traditionnel. Banca Etica a aujourd'hui un capital social d'environ 23 millions €, souscrit par plus de 30 000 associés et des dépôts qui dépassent 560 millions €. Les financements qu'elle accorde totalisent 430 millions €, et ce, en faveur de plus de 3 000 projets dans quatre principaux domaines d'intervention: la coopération sociale, la coopération internationale, l'environnement, la culture et la société civile.

Depuis 2003, la « famille » de Banca Etica s'est enrichie de deux nouvelles composantes. La Fondation Culturale Responsabilité Éthique agit sur le plan culturel pour diffuser la finance éthique aux niveaux national et international. La société de gestion de l'épargne Etica SGR offre aux épargnantes responsables de nouvelles possibilités d'investir leur argent en acquérant exclusivement des titres d'Etats et d'entreprises retenus après une évaluation minutieuse de leur valeur éthique en termes de respect des droits humains et de l'environnement. Les quatre fonds « Valeurs responsables » d'Etica SGR présentent différents profils de risque, mais tous avec la même garantie de prêter l'argent uniquement dans le respect des standards éthiques. Etica SGR est, en outre, pionnière en Italie de l'activisme actionnarial: la société - parfois au grand nombre d'associés qui en composent la base sociale. Elle garantit aussi une répartition des associés sur tout le territoire national et un processus décisionnel démocratique. Les banques populaires sont, en effet, caractérisées par la suprématie des associés: lors des votes, tous les actionnaires ont le même pouvoir, indépendamment du nombre d'actions détenues, selon le principe « un homme, une voix ».

Aujourd'hui, alors qu'elle fête ses dix ans, la Banca Etica a gagné en efficacité et a multiplié ses services, sans perdre ses valeurs ni



ver des ressources publiques pour colmater les brèches et protéger au moins les plus fragiles, Banca Etica collabore avec les associations de la société civile pour créer un espace économique et social plus équitable. Attentifs aux plus démunis, ensemble ils stimulent des synergies visant la satisfaction des besoins. Et le fait de ne recevoir pour cela aucun subside de l'Etat ne les empêche pas d'être efficaces !

Depuis sa naissance, Banca Etica a enregistré une croissance constante. Durant les derniers mois de 2008, c'est carrément un « boom » d'intérêt qui s'est manifesté pour cette institution unique: beaucoup d'épargnantes conscientes et responsables se sont penchées sérieusement sur la question de savoir à qui confier leurs économies. Dans le même temps, toujours plus de personnes en difficulté à cause de la crise se tournent vers la finance éthique pour trouver un soutien. Entre 2007 et 2008, le nombre de financements accordés par Banca Etica a augmenté de 30 %. Au cours du seul mois de novembre 2008, l'ouverture de nouveaux comptes courants a enregistré une augmentation de 73 % par rapport à la moyenne mensuelle de l'année. Durant le même mois, les dépôts ont cru de 300 % et les emplois de 40 %. Ceci révèle indiscutablement une faim d'éthique dans la finance. Et Banca Etica a relevé le défi en accélérant la réalisation d'une nouvelle utopie concrète: l'internationalisation de cette expérience unique et la création d'une Banque éthique européenne.

Chiara Bannella, Banca Popolare Etica

Depuis sa naissance, Banca Etica a toujours enregistré une croissance constante. Durant les derniers mois de 2008, c'est carrément un « boom » d'intérêt qui s'est manifesté pour cette institution unique.

Dans les mois à venir, une proposition de réalisation de la première banque coopérative européenne sera mise au point.

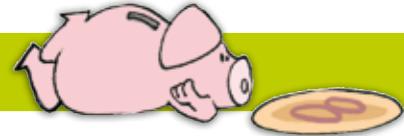
QUESTION
Kiwi: fruit, oiseau ou banque ?
Réponse page 6

s'agit de favoriser le développement économique, humain et social, fondé sur les valeurs de la solidarité. À cet effet, cette société fournit une assistance financière et du conseil, y compris à d'autres banques éthiques et solidaires européennes existantes, et soutient ceux qui souhaitent en créer une.

Mais le défi de la diffusion de la finance éthique demande des efforts supplémentaires: depuis deux ans, trois organisations, Banca Etica (Italie), la Nef (France) et Fiare (Espagne), qui sont membres de la FEBEA, se rencontrent périodiquement pour étudier

l'opportunité de construire un outil bancaire commun. Le manifeste de la Banque éthique européenne a été approuvé récemment, après une longue gestation qui a vu s'impliquer les associés et les sympathisants des trois organisations. Et dans les mois à venir, une proposition de réalisation de la première banque coopérative européenne sera mise au point. Ce projet ne naît pas d'une volonté d'annexion ou de conquête. Il est élaboré dans un esprit de collaboration et de synergie d'expériences dont chaque partenaire reconnaît la valeur.

Quelques chiffres pour illustrer ce rassem-





Le modèle Triodos

Fruit de 30 ans de réflexion et d'action

La réflexion sur le rôle de la banque dans la société, les fondateurs de Triodos l'ont menée voici plus de 30 ans déjà. Elle a forgé le modèle durable et socialement responsable de la Banque.

Nous sommes aux Pays-Bas, dans les années 70. Un banquier, un économiste, un professeur de fiscalité et un consultant en organisation se réunissent pour réfléchir à une manière d'utiliser l'argent d'une façon responsable afin de répondre aux besoins réels de la société. Fuit de leur réflexion: une fondation, la *Stichting Triodos Fonds*, destinée à recevoir des dons pour financer des initiatives et des entreprises qui placent l'homme au centre de leurs préoccupations. Le nom *Triodos* («trois voies», en grec) symbolise les trois axes de leur action: social, culturel et environnemental.

En 1973, ils créent un fonds de garantie, le *Triodos Borgstelling Fonds*, pour aider des projets qui n'auraient pas accès au crédit autrement, à obtenir des prêts bancaires. Mais il apparaît au fil du temps que cela ne suffit pas. Il reste de nombreuses activités nécessitant un banquier qui comprenne leur nature et leurs objectifs et qui développe les compétences et connaissances nécessaires à leurs spécificités. D'où la création, en 1980, de la Banque Triodos. Une banque dotée alors d'un capital de 540 000 euros, rassemblés auprès d'amis et de sympathisants. Une banque dont les fondations reposent sur plusieurs années d'observation et de réflexion.

INVESTIR: UN ENGAGEMENT

L'action de la Banque Triodos provient d'une conviction: l'impact économique de l'argent n'est pas une responsabilité qu'on délègue à son banquier. Au contraire, chacun en est responsable et le choix de l'utilisation

Raphaël Piret, Triodos



Le nom Triodos («trois voies», en grec) symbolise les trois axes de leur action: social, culturel et environnemental.

Et à l'avenir ?

Pour répondre à une question fréquemment posée, Triodos ne propose pas encore de compte courant en Belgique, mais y songe ! Pour ce faire, il faut pouvoir financer l'accès au système des cartes de débit qui est relativement cher, et être capable d'assurer un service de qualité dans la durée. Ce qui, selon Triodos, ne sera possible qu'avec une masse critique de 45 000 à 50 000 clients, envisageable à l'horizon 2012. En 2004, Triodos comptait 15 000 clients, ils sont 31 000 début 2009...

Ça c'est une SA

Dès sa création, la Banque Triodos a été dotée d'un statut de société anonyme. Objectif: démontrer qu'une alternative peut s'inscrire dans l'économie classique et répondre aux mêmes règles et ratios que d'autres banques de la place. Pour préserver sa mission et son identité, les actions de la Banque Triodos sont confiées à la *Stichting Administratie Kantoor Aandelen Triodos Bank*, qui émet des certificats d'actions à l'adresse des particuliers et des institutions. Ces certificats incarnent les droits économiques des actions de la banque. Pour éviter toute spéculation, ils ne sont pas cotés en Bourse. Leur valeur est uniquement basée sur la valeur intrinsèque de la Banque Triodos et celle-ci entretient elle-même un marché interne au profit de ses détenteurs de certificats. Les droits de vote de chaque détenteur de certificats au sein de l'assemblée générale sont limités à un maximum de 1000 voix et un détenteur de certificats ne peut pas disposer de plus de 7,5 % du capital émis par la banque.

Que brasse-t-on au BRASS ?
Réponse page 4

LA GUILDE DES COMMERCANTS POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE...

Du plaisir de bien manger à celui de mieux consommer

Nous faisons partie de ces quelques millions de terriens privilégiés qui peuvent garnir leurs frigos des mets les plus fins, fruits du travail d'artistes des quatre coins de la planète. Pourtant, notre mode de consommation est de plus en plus orienté vers la grande distribution qui tend à standardiser ses approvisionnements pour produire des masses de denrées au moindre coût, de manière à réaliser des économies d'échelle.



Le marché qui nous nourrit est donc tout empreint d'un grand paradoxe: grâce à la production en serre ou dans les pays du Sud, nous pouvons, par exemple, trouver des fraises toute l'année mais, par contre, les variétés proposées sur les linéaires sont calibrées et standardisées. L'immense potentiel de diversité passe par la logique des centrales d'achat, outil «rationnel» de la distribution de masse.

La récente montée en puissance de la notion d'impact environnemental et d'empreinte écologique commence progressivement à remettre en cause ces tendances lourdes. Aujourd'hui, consommer d'anciennes variétés de légumes, redécouvrir le côté saisonnier des productions maraîchères et même poser le choix partiel ou complet de l'alimentation végétarienne devient «tendance»... Le commerce de proximité et les circuits courts reviennent au goût du jour. Ainsi, à côté de la consommation de masse, d'autres circuits reprennent vigueur. Le retour d'une économie à taille humaine, directement en phase avec nos réalités quotidiennes, est une ligne de force prometteuse en ce début de 21e siècle.

LES GROUPES D'ACHAT

Un groupe d'achat commun ou solidaire (GAC ou GAS) c'est, au départ, quelques particuliers qui décident de collectiviser leurs demandes alimentaires vis-à-vis de petits producteurs et éleveurs locaux. Le but est bel et bien de structurer autrement un circuit économique de proximité: soutenir des producteurs artisanaux locaux par des achats directs en leur garantissant l'écoulement de certaines quantités, pouvoir acheter des produits de qualité à un prix abordable en supprimant des intermédiaires, rendre à l'acte d'achat sa dimension de lien social, voire de développement communautaire. Les produits sont bien entendu payés aux producteurs à un juste prix, mais toute la logistique de distribution fonctionne, elle, sur un modèle entièrement gratuit. Participer à un GAC ou à un GAS demande du temps et un investissement

frir une gamme de produits plus large à leurs clients. Naissent ainsi de véritables épiceries ou supérettes implantées au sein même des bâtiments de la ferme. D'autres choisissent de renforcer leur présence sur les marchés hebdomadaires en se spécialisant dans un type de production précis. Le contact direct avec le producteur est une garantie inestimable fondée sur la relation de confiance.

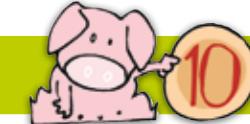
De la Gaume à Bruxelles en passant par Liège, le Hainaut ou le Brabant Wallon, un petit tour sur le site www.lagilde.be fournira quelques adresses utiles, autant d'occasions de découvrir ou redécouvrir des richesses toutes proches de nous.

Eric De Waele

Adresses de groupes d'achats solidaires et de fournisseurs de paniers bio en Belgique: www.haricots.org/filierecourte/liens



La Libre BELGIQUE



Communes solidaires

Il est possible pour une commune belge de soutenir financièrement une association ou une ONG de coopération de sa région sans débourser un cent. C'est en tout cas ce que permet la finance solidaire en général et l'Épargne Cigale en particulier. Détails d'une relation toujours gagnante!

Depuis plus de 20 ans, le Service Laïque de Coopération au Développement (SLCD) soutient des projets de coopération au développement dans plusieurs pays d'Afrique.

DES SEMENCES DE PREMIÈRE QUALITÉ

Grâce au nouveau centre semencier, 22 000 villageois burundais peuvent à nouveau produire une agriculture de qualité et nutritive.



Crédal: l'argent solidaire

Un magasin de commerce équitable comme Du monde à la maison s'est tourné vers un financier alternatif pour obtenir un prêt et lancer son activité. Tout comme un épargnant peut le faire pour y placer son argent et être ainsi certain de faire un placement 100% éthique et solidaire.

Du monde à la maison est un magasin consacré aux marques équitables qui a ouvert ses portes à Liège en septembre 2008. Son principe est simple: proposer en un même lieu des articles de qualité, fournis par de petites socié-

tés de commerce équitable spécialisées dans une gamme de produits ou dans une région d'origine précise. Dans la boutique, on trouve des vêtements, des cosmétiques, de l'alimentaire non périssable, du linge de maison, des accessoires de mode, de la vaisselle, des bijoux, des tissus, des objets déco... Bref tout ce qui peut être acquis pour faire ou se faire plaisir. L'originalité de l'assortiment réside aussi dans la mixité de ses origines puisque, aux produits des pays du Sud, s'ajoutent des productions réalisées par des artisans locaux dont certains fonctionnent dans une logique d'économie sociale.

Au-delà de la démarche commerciale, le projet du Monde à la maison se veut socialement engagé et participatif. Plusieurs entreprises et associations ont investi dans le capital de la coopérative propriétaire du magasin et peuvent ainsi pleinement participer à sa gestion.

Ce beau projet n'aurait pas vu le jour sans l'appui de Crédal. «S'adresser à

FORTIS BANQUE

ment. Privés du centre semencier de Ruzibazi, les paysans de la commune de Mukike ont été confrontés à une agriculture pauvre ne fournissant que du blé, du maïs et des pommes de terre de moindre qualité et de faible quantité.

Grâce à un financement de 100 000 € étalement sur trois ans, le projet du SLCD permet de réhabiliter ce centre, de revitaliser sa production de semences et de fournir aux paysans de la région les semences produites. L'ONG n'a pas de coopérants au Burundi. Elle travaille en collaboration avec des partenaires locaux. A Mukike, c'est la DPAE (Direction provinciale de l'agriculture et de l'élevage) qui est chargée de mettre en oeuvre le projet. Son personnel fournit l'encadrement technique nécessaire à la production de semences par les paysans. Ceux-ci sont également sensibilisés à la maîtrise des techniques agricoles permettant d'augmenter les rendements, et à la gestion de leurs ressources (comme par exemple, garder une partie de sa production et en vendre une autre).

Le financement apporté par le SLCD permettra de réhabiliter le centre, d'augmenter la production vivrière de la commune de Mukike et de donner aux paysans les capacités nécessaires pour produire pendant 4 ans leurs propres semences. Le soutien apporté à la DPAE permettra à terme la pérennité du fonctionnement du centre.

Ainsi, les 100 000 € du SLCD auront permis à une large communauté de produire à nouveau une agriculture de qualité.

DE LA CIGALE À LA SEMENCE

Quel est le rapport entre une commune belge et la commune de Mukike au Burundi? L'Épargne Cigale! Parmi les différentes sources de financement du SLCD, l'une d'entre elles résulte des commissions solidaires émanant des produits financiers solidaires comme l'Épargne Cigale.

Concrètement, il s'agit d'un compte d'épargne classique, à la différence près que la banque paie, par l'intermédiaire du Réseau Financement Alternatif, une commission qui équivaut à un pourcentage de l'encours. Le Réseau reverse alors cette commission à l'association membre désignée par l'épargnant, par exemple le SLCD.

Ainsi, une commune qui souhaite soutenir financièrement une organisation de coopéra-

tion au développement ou toute autre association oeuvrant dans le cadre de la formation, de l'économie sociale, de la paix et des droits de l'homme ou encore de l'exclusion, peut le faire simplement en versant une partie de ses liquidités immobilisées sur un compte d'épargne. À la fin de l'année, la commune reçoit ses intérêts (qu'elle peut également céder à l'association en question si elle le souhaite). De son côté, l'ONG reçoit de la banque un pourcentage des sommes versées par la commune. Plusieurs communes ont déjà fait le choix de mettre une partie de leurs actifs immobilisés sur un compte d'épargne solidaire. C'est l'occasion de faire d'une pierre, deux coups, d'autant que chaque année la commune peut changer d'association bénéficiaire et ainsi faire profiter, avec la même somme de base, d'autres ONG de ce mécanisme de solidarité.

Création contre racisme

Du 19 au 29 mars 2009, une multitude d'acteurs sociaux, culturels et éducatifs se réuniront autour de la Semaine d'actions contre le racisme initiée par le MRAX pour décrire, dénoncer et combattre la discrimination et ses innombrables facettes.

c'est la plateforme qui réunit cette profusion d'événements pour stimuler l'action collective et la rencontre entre des acteurs qui, bien souvent, s'ignorent.

CONCOURS DE CRÉATIVITÉ: UNE APPROCHE INTERACTIVE

Au-delà d'une simple découverte ou rencontre passive, la SACR se veut un espace de production, d'interaction et de responsabilisation. C'est pourquoi un concours de créativité est organisé en marge des activités publiques. Il comprend trois catégories: court-métrage, ouvert à tous; affiches, pour étudiants et jeunes professionnels graphistes; photo, pour classes primaires et secondaires. Par ces différentes approches possibles, ce concours permet à chacun d'apporter sa contribution personnelle, son vécu et sa sensibilité; d'appréhender les discriminations sous un angle différent; et d'alimenter ainsi les débats en brisant la conception moralisatrice, paternaliste et univoque qui régit au sein du grand public quant à la lutte contre le racisme.

Dès lors, le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie (MRAX) organise, depuis quatre ans déjà, sa Semaine d'actions contre le racisme (SACR). Véritable plateforme fédératrice, cet événement constitue le point de rencontre incontournable d'une centaine d'acteurs sociaux, éducatifs et culturels qui, directement ou indirectement, luttent au quotidien contre les discriminations. C'est également l'occasion de présenter au grand public le combat antiraciste et ses implications quotidiennes à travers un médium attractif et efficace, l'art, qui mêle création, interpolation, engagement, réflexion, émotion et amusement.

Beaucoup de spectacles, conférences, projections traitant du racisme sont traditionnellement organisés autour du 21 mars, journée internationale contre l'élimination des discriminations raciales. Faute de coordination, ces activités passeraient inaperçues. La SACR,

serie artisanale. Elle est délicieuse...» nous confie Caroline. Si, comme Crédal, vous souhaitez soutenir ce projet: faites un tour au magasin (En Neuvice, 14 à 4000 Liège) et laissez-vous tenter...

FINANCER GRÂCE AUX ... COOPÉRATEURS

Les activités de Crédal dépassent le financement d'organisations à finalité sociale. La coopérative propose également des crédits aux personnes exclues du circuit bancaire qui souhaitent lancer une activité indépendante (microcrédit) ou acquérir des biens indispensables à leur quotidien (crédit social accompagné). En 2008, ce ne sont pas moins de 156 crédits solidaire, 84 microcrédits et 220 crédits sociaux accompagnés qui ont été octroyés, permettant à de nombreuses personnes ou entreprises de créer, développer ou sauvegarder les emplois.

La capacité financière de la coopérative dépend des participations de coo-

la démarche pédagogique globale du MRAX: déconstruire les préjugés en se basant sur le vécu personnel.

MRAX asbl

37, rue de la Poste
B-1210 Bruxelles
Tél.: 02/209 62 50
Site web général: www.mrax.be

Est-il dans votre testament?
Réponse page 2

Une initiative du MRAX organisée en collaboration avec Média Animation et la participation de KOF
CONTRELERACISME.BE
SEMAINE D'Actions CONTRE LE RACISME
19 > 29/03/2009



ACTIE WEEK TEGEN RACISME
19 > 29/03/2009
TEGENRACISME.BE

Een initiatief van de MRAX georganiseerd met de medewerking van Média Animation en de participatie van KOF.



Crédal

Crédal est un acteur à (re)découvrir dans le milieu de la finance éthique. Le connaissez-vous? Cette coopérative de crédit alternatif propose un placement 100% éthique et solidaire. Grâce aux fonds placés par ses 1375 coopérateurs, elle a, entre autres, financé plus de 150 associations et des entreprises d'économie sociale en 2008.

Plus d'informations sur Crédal:
www.credal.be ou 010 48 33 50



Choisissez le projet que vous voulez soutenir. Financéité



Allez plus loin, investissez SOLIDAIRE !

Investissement solidaire



NOM DU PRODUIT	PROMOTEUR	RISQUE (1) - INVESTISSEMENT MINIMUM - RENDEMENT	DANS QUEL PROJET MON ARGENT EST INVESTI
INVESTISSEMENT COLLECTIF : La totalité du montant que vous placez sera investie, par le promoteur, dans des entreprises ou organisations non cotées en Bourse et appartenant au secteur de l'économie sociale et solidaire (voir détails dans le tableau).			
Epargne de proximité	L'AUBE, LA BOUEE, LES ECUS BALADEURS, LA FOURMI SOLIDAIRE, LE PIVOT	RISQUE : 1 - INV.MIN.: Pas de montant minimum - RENDEMENT : Pas de rémunération de l'épargne	Dans des projets ou entreprises actives dans l'économie sociale, la lutte contre l'exclusion, l'éducation et la formation, la santé et la culture.
Parts de coopérateur	ALTERFIN	RISQUE : 1 - INV.MIN.: 62,5 € - RENDEMENT : 2,75% (en 2007)	Dans des projets dans les pays en voie de développement, dans les relations Nord-Sud.
Parts de coopérateur	CRÉDAL	RISQUE : 1 - INV.MIN.: 10,100 ou 500 € selon la formule - RENDEMENT : Pas de rémunération du capital ou couverture du taux d'inflation selon la formule	Dans des projets ou entreprises d'économie sociale et actives dans la lutte contre l'exclusion.
Parts de coopérateur	INCOFIN	RISQUE : 1 - INV.MIN.: 130,20 € - RENDEMENT : 1% (en 2007)	Dans des petites entreprises dans les pays en développement et en transition via des institutions de microfinance durables (Amérique latine, Afrique, Asie et Europe de l'Est). Projets dans les pays en voie de développement.
Parts de coopérateur	OIKOCREDIT-BE	RISQUE : 1 - INV.MIN.: 250 € - RENDEMENT : 2% maximum	
COMPTE ÉPARGNE OU À TERME : La totalité de l'épargne collectée est investie par la banque dans des activités de l'économie sociale et solidaire (voir détails dans le tableau).			
Compte épargne	BANQUE TRIODOS	RISQUE : 0 - INV.MIN.: Pas de montant minimum - RENDEMENT : 1,25% (taux de base) + 1% (accroissement) ou 0,5% (fidélité)	Dans la nature et l'environnement (40%), dans l'économie sociale (23%), dans la culture et le non-marchand (35%), et dans d'autres secteurs durables (2%).
Compte épargne Plus	BANQUE TRIODOS	RISQUE : 0 - INV.MIN.: 3 700 € - RENDEMENT : 1,25% + 1% (accroissement) ou 0,01% à 1% (fidélité; taxe variable suivant l'encours)*	La banque cède une partie de ses bénéfices à une association de votre choix (et, uniquement pour le compte d'épargne junior, + 10 EUR à Plan Belgique asbl). En outre, vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à une association de votre choix : associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation, la paix et les droits de l'homme, la formation, les relations Nord-Sud...
Compte à terme	BANQUE TRIODOS	RISQUE : 0 - INV.MIN.: 3 700 € - RENDEMENT : 2% (min 1 an)*	
Compte épargne JUNIOR	BANQUE TRIODOS	RISQUE : 0 - INV.MIN.: Pas de montant minimum - RENDEMENT : 1,25% (taux de base) + 2% (accroissement) ou 1% (fidélité)*	
INVESTISSEMENT DIRECT : La totalité du montant que vous placez est directement investie dans l'organisme que vous avez choisi (voir détails dans le tableau).			
Parts de coopérateur	LES TOURNIÈRES	INV.MIN.: 250 € - RENDEMENT : Pas de rémunération du capital	Dans la société coopérative « Les Tournières » qui réhabilite des bâtiments dans la région de Liège pour en faire des habitations sociales ou les louer à des associations.
Certificats d'action de la banque Triodos	BANQUE TRIODOS	INV.MIN.: Pas de montant minimum - RENDEMENT : A titre indicatif, dividende 2007: 1,95 € par certificat (au 28/09, valeur intrinsèque par certificat: 71 €)	Dans le capital de la banque Triodos.
Parts de coopérateur	ESPACE KEGELJAN	INV.MIN.: 50 € - RENDEMENT : 2%	Dans la société coopérative « Espace Kegeljan » qui s'occupe de l'éco- et la biorénovation d'un bâtiment à Namur destiné à héberger des associations.
Obligations	OXFAM-SOLIDARITÉ	INV.MIN.: 500 € - RENDEMENT : 0 ou 3%, selon la formule	Dans OXFAM-Solidarité pour la réduction de sa dette.
Emissions zéro	VENT D'HOUYET	INV.MIN.: 260 € - RENDEMENT : 3% annuel + quote électricité (bon à valeur auprès de votre fournisseur d'électricité verte)	Dans la société coopérative « Emissions zéro » pour la construction de deux parcs éoliens.

* Taux au 28/01/2009

Agir
POUR
LA FINANCE
SOLIDAIRE

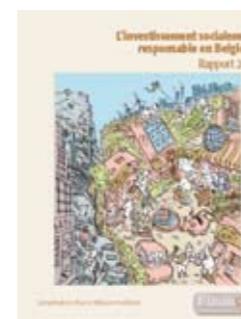
DEVENEZ MEMBRE du Réseau Financement Alternatif. Vous donnerez plus de poids à tous ceux qui soutiennent que la rentabilité de l'argent peut être non seulement économique, mais aussi sociale, environnementale et humaine.

En devenant membre, → vous ferez entendre votre voix en participant aux assemblées générales du Réseau Financement Alternatif; → vous recevrez un abonnement d'un an au FINANCITÉ Magazine (valeur 10€). Pour devenir membre, il suffit de verser 25€ sur le compte 001-1010631-64 du Réseau Financement Alternatif avec la mention « membre RFA ».

FAITES D'UNE PIERRE, DEUX COUPS !

Grâce à votre statut de membre, bénéficiez d'une réduction de 10€ sur l'abonnement au Cahier FINANCITÉ (25€ au lieu de 35€ pour 4 Numéro). Versez 50€ sur le compte 001-1010631-64 avec la mention « membre RFA + abonnement Cahier ».

NOUVELLES PUBLICATIONS



Les nouveaux Cahiers FINANCITÉ N°11 et N°12 viennent de paraître. Le premier est consacré à l'amélioration des partenariats entre secteurs public et privé dans la mise en place de projets solidaires. Le second concerne une étude sur la mise en place d'une norme légale d'investissement socialement responsable. En d'autres termes, il s'agit des critères auxquels devrait obligatoirement répondre un produit financier pour porter la mention de socialement responsable, durable ou éthique. Vous pouvez commander ces Cahiers en versant le montant correspondant sur le compte 001-1010631-64 avec la mention « Cahier FINANCITÉ » ou via le site www.fincancite.be, rubrique catalogue (9,5€ par Cahier, 35€ pour l'abonnement annuel de 4 numéros).

Faites un don !

Pour développer ses campagnes de sensibilisation et ses activités, le Réseau Financement Alternatif a besoin de vous. Si vous souhaitez soutenir la campagne *Mon argent vous va si bien*, vous pouvez verser le montant qu'il vous plaira sur le compte Triodos 523-1457820-55 avec la mention *'mon argent vous va si bien'*. Tout don supérieur à 30€ par année civile, est déductible fiscalement. Une attestation vous sera envoyée par courrier en début d'année.

Partage solidaire



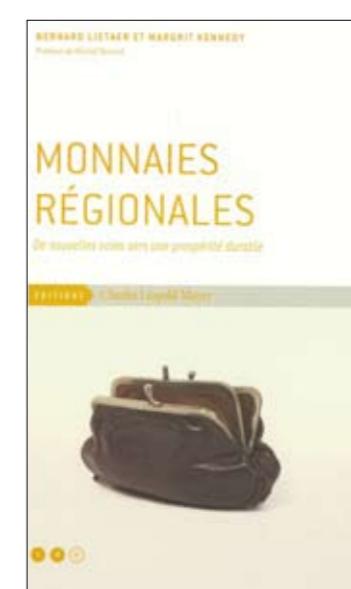
NOM DU PRODUIT	PROMOTEUR	RISQUE (1) - INVESTISSEMENT MINIMUM	ÔÙ MON ARGENT EST-IL INVESTI ?	MÉCANISME DE PARTAGE
COMPTÉ ÉPARGNE				
Epargne Cigale	FORTIS BANQUE	RISQUE : 0 - INV.MIN.: Pas de montant minimum - RENDEMENT: 1,25% (taux de base) + 1% (accroissement) ou 1% (fidélité)*	25% de l'épargne collectée sont investis par la banque dans des projets ou organisations non cotées en Bourse qui innoveront sur le plan social et/ou qui mènent une politique sociale positive et/ou qui présentent une offre de produits qui se distinguent sur le plan social ou écologique. Le reste est investi dans des entreprises respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices à une association de votre choix, membre du Réseau Financement Alternatif. Vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à cette même association : associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation et la formation, la paix et les droits de l'homme, les relations Nord-Sud...
FONDS DE PLACEMENT				
AlterVision Balance Europe	FORTIS BANQUE	RISQUE : 3 (50% actions - 50% obligations) - INV.MIN.: +/- 330 €	Dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices à une association de votre choix, membre du Réseau Financement Alternatif. Vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à cette même association : associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation, la paix et les droits de l'homme, la formation, les relations Nord-Sud...
AlterVision Croix-Rouge	FORTIS BANQUE	RISQUE : 2 (75% obligations - 25% actions) - INV.MIN.: +/- 14,30 €	Dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices à la Croix-Rouge; Vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à la Croix-Rouge.
Evangelion	FORTIS BANQUE	RISQUE : 1 (20% actions, 70% obligations, 10% instruments du marché monétaire libellé en €) - INV.MIN.: +/- 275 €	Dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices à la Fondation Saint-Paul (formation à l'Évangile et soutien aux médias chrétiens); Vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à une association, membre du Réseau Financement Alternatif : associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, les relations Nord-Sud...
Triodos Values Bond Fund	BANQUE TRIODOS	RISQUE : 1 - INV.MIN.: 250 €	Dans des petites et moyennes entreprises cotées en Bourse (principalement dans les domaines des technologies environnementales, des énergies durables et des technologies médicales).	La banque cède une partie de ses bénéfices à une association de votre choix : associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, les relations Nord-Sud...
Triodos Values Equity Fund	BANQUE TRIODOS	RISQUE : 3 - INV.MIN.: 250 €	Dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices à une association de votre choix : associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, les relations Nord-Sud...
Triodos Values Pioneer Fund	BANQUE TRIODOS	RISQUE : 6 (100% actions) - INV.MIN.: +/- 250 €	Dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices à une association de votre choix : associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, les relations Nord-Sud...
L SRI Panda	DELTA LLOYD BANK	RISQUE : 5 (100% actions) - INV.MIN.: +/- 120 €	Dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices au World Wild Fund (WWF).
PRODUITS D'ASSURANCES				
Axa Life Ethical Equities Europe	AXA BELGIUM	INV.MIN.: N.C.	Dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	Vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à une association parmi celles proposées par Axa : Aide Info Sida, la Croix-Rouge de Belgique, Child Focus, la Fédération Belge des Banques Alimentaires, la Fédération belge contre le cancer, la Fondation Père-Damien, Handicap International, Les îles de Paix, la Ligue nationale belge de la sclérose en plaques, Médecins sans frontières, Oxfam, Les Petits Riens, Special Olympics Belgium, Unicef.
Boost Ethico	ETHIAS ASSURANCES	RISQUE : 2 INV.MIN.: +/- 120 €	Dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	Vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à une association, membre du Réseau Financement Alternatif : associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, les relations Nord-Sud...

* Taux au 13/02/2009 (1) Le risque se calcule sur une échelle de 0 à 6 (6 étant le risque le plus élevé). N.C. (Non Communiqué).

Qui danse
dans l'eau ?
Réponse page 10

DISTRIBUEZ DES FINANCITÉ MAGAZINES AUTOUR DE VOUS

Vous aimeriez diffuser des FINANCITÉ Magazines dans votre entourage ? Pour en recevoir gratuitement, contactez-nous au 02/340 08 60 ou via info@financite.be. N'hésitez pas à nous proposer d'autres façons de faire passer le message : organisation d'une conférence sur la finance éthique et solidaire dans votre commune, liens vers votre site Internet, etc.



Cadeau pour les abonnés

Vous avez lu l'interview de Bernard Lietter en page 16, le concept de monnaie complémentaire vous intrigue, et vous êtes abonné au FINANCITÉ magazine : ceci est pour vous ! Les dix premiers abonnés qui le demanderont recevront un exemplaire du livre « Monnaies régionales », de Bernard Lietter et Margrit Kennedy, publié la maison d'éditions Charles Léopold Mayer. Les demandes sont à adresser à jd.kestermans@rfa.be avec indication précise de votre adresse postale et de votre nom.

L'offre est bien sûr valable pour les nouveaux abonnés : c'est donc le moment de passer à l'action !



Investisseur solidaire ? Dites-le à vos amis ! Financit 



La monnaie, à l'image des écosystèmes: plus de diversité S.V.P.!

Bernard Lietaer travaille dans le domaine des systèmes monétaires depuis 30 ans. Après avoir exercé le métier de banquier central, il a été enseignant et consultant. Son livre, *Le Futur de la monnaie*, publié en 1999, a été traduit en 18 langues. À présent, après avoir écrit avec Margrit Kennedy *Monnaies régionales, nouvelles voies vers une prospérité durable*, il revient au pays pour mettre en oeuvre, en Flandre, une monnaie alternative!

Bernard Lietaer, comment voyez-vous la crise financière ?

Je la compare à une voiture sans freins avec laquelle on devrait traverser les Alpes. Peu importe où surviendra l'accident, il est inévitable. Ainsi, depuis 1975, notre système monétaire a connu 96 crises bancaires et 176 krachs monétaires. Il est, comme cette voiture sans freins, systématiquement instable. Qui ose le dire? On parle des trous dans la route, on change de conducteur... Bref, toutes les solutions avancées sont des emplâtres sur une jambe de bois.

Quelle solution proposez-vous ?

Je préconise la création de monnaies complémentaires qui permettent de compenser les failles d'un système dominant et monopolistique. L'expérience des monnaies complémentaires existantes a montré qu'elles « respirent » en contre-cycle par rapport à l'économie en monnaie conventionnelle. Quand celle-ci se porte bien, les systèmes complémentaires restent marginaux. En période de récession, ils se développent parce qu'ils facilitent la poursuite de l'activité économique. Un bon exemple est le WIR, en Suisse. La Suisse est un État capitaliste assez conservateur. Cela n'a pas empêché une poignée d'entrepreneurs – ils étaient seize, en 1934 – de créer une monnaie complémentaire permettant aux entreprises membres de se faire crédit l'une à l'autre. 75 ans plus tard, les membres du WIR sont 75 000 et leur coopérative est devenue une banque. Il a été démontré que cet instrument joue un rôle important dans la stabilité de l'économie suisse.

Vous dites bien « monnaie complémentaire »?

Oui, car je ne préconise pas une grande révolution, mais plutôt le développement de systèmes qui se développent spontanément en cas de récession. C'est en ce sens qu'une crise représente une opportunité. Je ne suis pas contre d'autres solutions comme les nationalisations ou la régulation, mais la régulation ne va pas supprimer les crises, elle ne peut qu'en réduire la fréquence. Quant à des transformations plus radicales, elles rencontrent la résistance des lobbies financiers, d'où la difficulté de les mettre en oeuvre.

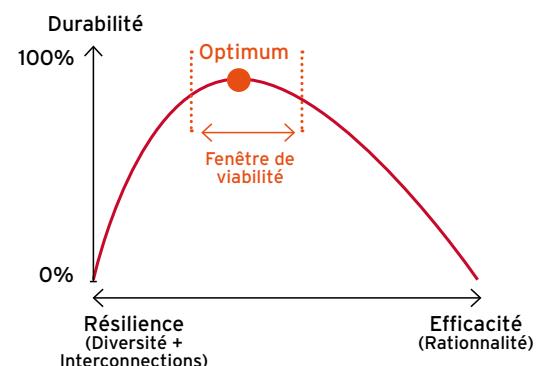
Donc, les monnaies complémentaires existent déjà ?

Oui, et ce n'est pas nouveau, même si on entend peu parler. On ne compte plus



On pourrait donc appliquer le biomimétisme à l'économie ?

Effectivement! Pour ma part, je me base sur vingt-cinq années de recherches menées avec des confrères américains (3) qui ont permis de comparer le flux de la monnaie à celui d'autres types de réseaux dynamiques comme la biomasse, les réseaux électriques ou le système immunitaire. Leur durabilité n'est possible qu'à certaines conditions.



La recherche de l'efficacité a tendance à gommer la diversité et la richesse des interconnexions. Cela appauvrit le système, le rend plus vulnérable. La résilience, qui est fonction de la diversité couplée à l'interconnectivité, rend un système moins efficace, mais plus robuste. Entre ces deux pôles, on peut déterminer un point d'équilibre que nous avons nommé la « fenêtre de viabilité ». L'effet d'une monnaie parallèle est de revenir vers plus de résilience.

Les monnaies parallèles permettent-elles de combattre la pauvreté ?

Oui, car si la pauvreté est généralement définie en termes de revenus, la richesse est, elle, plutôt évaluée en actifs, ce qui crée une distorsion. C'est tout le problème de la concentration du capital. Si l'on considère qu'à côté du capital financier il y a aussi le capital humain (la capacité de travail, la compétence...) et le capital social (les réseaux sociaux, l'entourage), on peut aider des pauvres à s'en sortir. C'est ce qu'a démontré la pratique de la microfinance, tout comme celle des monnaies complémentaires. Pour ma part, j'ai suggéré qu'en Inde on crée un outil d'épargne basé sur les arbres – qui croissent en taille, et donc en valeur, pour permettre à des petites gens de constituer une épargne (4).

... Et en Belgique ?

À présent, le gouvernement flamand s'intéresse à un projet qui pourrait démarrer à Anvers et à Gand, avant d'être étendu à d'autres régions. Je travaille à ce projet avec Netwerk Vlaanderen. Concrètement, il s'agira d'une carte à puce multifonction, qui permettra de comptabiliser des services entre entreprises ou particuliers, services commerciaux autant que sociaux. Nous voulons ancrer cette initiative dans des communautés existantes et être à l'écoute de leurs besoins, pour que cette initiative ne soit pas seulement top-down mais aussi bottom-up.

Un autre projet est à l'étude, avec un réseau de villes européennes, dont Bruxelles. Il s'agirait d'une monnaie « carbone », visant la réduction des émissions de CO₂. Si la Région wallonne veut également se lancer, je suis à sa disposition !

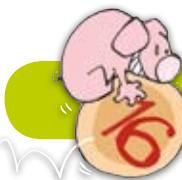
Propos recueillis par Antoinette Brouyaux

(1) Cf. notamment le dossier « Monnaies complémentaires » du FINANCITÉ Magazine n°8, décembre 2007, en ligne sur www.financite.be. Ce magazine est toujours disponible en format papier au Réseau Financement Alternatif, tél. 02/340 08 60.

(2) Bernard Lietaer et Margrit Kennedy, *Monnaies régionales, de nouvelles voies vers une prospérité durable*, éd. Charles Léopold Mayer, 2008.

(3) Bernard Lietaer, Robert Ulanowicz & Sally Goerner, « White Paper on the options for managing systemic bank crises », décembre 2008, étude disponible sur www.lietaer.com

(4) Marek Hudon et Bernard Lietaer: « Natural Savings: A New Microsavings Product for Inflationary Environments. How to Save Forests with Savings for and by the Poor ? », in *Savings and Development*, Fall 2006.



Souscrivez des produits solidaires via www.financite.be

Financit茅
magazine